

COMMUNE DE MURVIEL LES BÉZIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2021 À 19H À LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

ÉTAIENT PRÉSENTS : HAGER S. – GIL M. – GARCIA S. –JARLET A. – SOULIER G. - MICHAUD S. – DEJEAN PUCHE C. – GUITTARD JM. – PUIG C. – MEROU N. – BLASI F. – BATALLO A. – ROBIN F. – BARO C. – FUENTES M.E. - PAMPRUN B. - DURANDEU R. - VANDAELE N.

Absents Excusés : BIROT-MORENO C. - PELLICER M. - CHELLY S. – DUMONT M.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GIL Martine.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité,

INFORMATIONS

Conseil Départemental : M. le Maire informe que le Département a prévu une enveloppe d'autorisation de programme de 20000 € pour la réalisation d'aménagements de sécurité route de Corneilhan, et une autre de 100000 € au titre d'entretien et grosses réparations sur le Pont de Réals.

Maison Médicale : M. le Maire informe du courrier adressé au Docteur MIHOC Médecin Généraliste, sur les problèmes de permanences et quelques dysfonctionnements, dans le cadre de ses fonctions à la maison de santé communale. Mme GIL ajoute que la Commune met à disposition gratuite des médecins, les locaux et qu'elle prend à sa charge les frais de nettoyage, l'électricité et l'eau.

SMVOL : M. le Maire informe que le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron a adressé un courrier à tous les propriétaires riverains du ruisseau du Taurou, sur le tronçon de la RD 19 vers l'Orb, rappelant officiellement l'interdiction de remblai et/ou dépôt sauvage dans cette zone inondable.

Remerciements : M. le Maire informe du courrier de remerciements des élèves de la classe de Mme ROUX de l'école maternelle pour l'achat, par la Communes des jardinières et fournitures nécessaires aux plantations d'un carré potager et plantes aromatiques.

RADARS PEDAGOGIQUES :

Demande de subvention : M. le Maire présente au Conseil, le projet **d'acquisition de radars pédagogiques** pour installation dans certains points stratégiques de la Commune afin de lutter contre la vitesse excessive des véhicules pour un montant total de **6747.20 € HT soit 8096.64 € TTC**

Il indique qu'il y aurait lieu de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental afin de réaliser cette opération. **Accord du Conseil**

AUTORISATION DE RECOUVREMENT DES CREANCES

M. le Maire informe qu'il est proposé au **Conseil Municipal** dans le but d'une bonne gestion des deniers publics, de délibérer sur le principe de réglementer les poursuites vis à vis des débiteurs défaillants et d'accorder au comptable public, en vertu du décret n° 2009.125 du 3 février 2009, une autorisation permanente d'effectuer tous les actes de poursuites nécessaires au recouvrement des créances de la collectivité. Cette délibération définit les procédures de poursuites applicables en fonction des dettes constatées, et ce durant tout le mandat municipal. **Accord du Conseil**

SUBVENTIONS FACADES :

M. le Maire informe le Conseil, de la délibération du 21/01/2021 relative au renouvellement de l'Opération « Façades » pour l'année 2021. Les travaux de réfection des façades, situées dans le centre ancien et de part et

d'autre du « tour de ville », sont subventionnés par les crédits communaux à **50 %** du montant des travaux de restauration, plafonnés à 1525 €. (4 façades pour 2021)

Les travaux de rénovation de façade de l'immeuble, situé 12 rue Paul Cuny appartenant à M. **BRALA Boris**, sont conformes au règlement prévu et s'élèvent à la somme totale de 8950 € TTC. **Le Conseil** décide d'attribuer une subvention d'un montant de **1525 €** à M. BRALA Boris pour les travaux de réfection de façade sur l'immeuble lui appartenant.

Les travaux de rénovation de façade de l'immeuble, situé 2 rue Edmond Bataillou, appartenant à M. **MIGER Kenneth**, sont conformes au règlement prévu et s'élèvent à la somme totale de 12500 € TTC. **Le Conseil** décide d'attribuer une subvention d'un montant de **1525 €** à M. MIGER Kenneth pour les travaux de réfection de façade sur l'immeuble lui appartenant.

ACHAT MOBILIER MAISON DE SANTE

M. le Maire rappelle le départ du Docteur DARTOIS Médecin de la maison médicale ; il est proposé la reprise du tiers restant qui appartenait à la SCM BONIFAY – MATTEI – DARTOIS du mobilier et de l'informatique de l'espace accueil et rangement.

Après prise en compte de la vétusté de l'ensemble de ces biens mobiliers et informatiques il est proposé au Conseil de les acquérir pour une valeur totale de **457.15 €** à M. DARTOIS, **Accord du Conseil**

ADMISSION EN NON VALEUR

M. le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée, l'état des produits irrécouvrables d'un montant total de **2253.86 €**, dressé et certifié par Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Murviel les Béziers, qui demande l'admission en non-valeur et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées au dit état et ci-après reproduites.

CONSIDERANT que ces sommes des années 2015, 2016, 2017 et 2020 dont il s'agit, ne sont point susceptibles de recouvrement

Le Conseil décide d'admettre en non-valeur sur le budget communal 2021, la somme de **2253.86 €**

QUESTIONS DIVERSES

Banque Alimentaire : Mme GIL informe du maintien de la distribution de la Banque Alimentaire jusqu'à fin juin pour une reprise début septembre.

Poste : Mme GIL informe de la visite des responsables de la Poste proposant de nouveaux services aux collectivités.

Signalétique : Le marquage au sol des passages piétons, zébras, places de stationnement, représente un coût annuel de 6480 € compte tenu de l'utilisation d'une peinture sans solvant. Une autre alternative a été étudiée, à savoir un marquage à la résine qui a une durée minimale de 5 ans ; Le coût s'élève à la somme de 15000 € TTC

Festivités estivales : Mme PUIG informe le Conseil du calendrier des festivités : Passage du Tour de France le 9 juillet 2021, Sortie des Pététas le 10 juillet 2021, retraite aux flambeaux et feu d'artifice le 13 juillet 2021, Tournée « Hérault Vacances » avec activités sportives, animations musicales et marché gourmand, le 22 juillet 2021 et Marché Nocturne le 19 août 2021.

Façades Trompe-l'œil : Mme GARCIA informe des projets de mise en valeur des façades ou transformateurs électriques : un projet de prestations sur 5 ans est en cours d'étude et de chiffrage.

Caches-conteneurs : Mme GARCIA informe du devis d'installation de 2 caches-conteneurs devant la MJC et à la brèche pour un montant total de 1400 €.

Cimetière : Mme GARCIA informe du projet de travaux d'abattage de 16 cyprès pour un montant de 1400 €, dans le cadre du projet d'aménagement du cimetière.

Abris vélos : Le programme Alvéole finance à 60% l'acquisition d'abris pour les vélos. Les arceaux sont également financés à hauteur de 70% via la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Pour extraits conformes affichés en mairie.

Le Maire, Sylvain HAGER

